

PARACHA
VAYIGACH

07.12.2013
4 TEVET 5774

807

La Voie à Suivre

LE DON MÈNE À LA RÉCONCILIATION

Rabbi David Pinto Chlita

Au moment où Yossef s'est fait reconnaître de ses frères, il est écrit (Béréchit 45, 3) : « Ils ne purent pas lui répondre car ils avaient peur de lui. » Les Sages ont dit (Tan'houma Vayigach 5) que lorsqu'ils l'ont reconnu, ils ont voulu le tuer, alors un ange est venu les disperser aux quatre coins de la maison.

Or c'est une chose tout à fait extraordinaire. Comment est-il possible qu'après l'avoir cherché dans toute l'Égypte pour le racheter à n'importe quel prix, quand ils finissent par le trouver, ils veulent le tuer ? De plus, quand ils étaient descendus en Égypte, ils ressentaient déjà de la fraternité envers Yossef, ainsi qu'il est dit (Béréchit 42, 3) « Les frères de Yossef descendirent à dix », et Rachi explique : ils regrettaient de l'avoir vendu et voulaient se conduire avec lui avec fraternité. C'est tout à fait surprenant : comment, du sentiment de fraternité envers lui, en sont-ils arrivés à vouloir le tuer ?

Il y a une chose encore beaucoup plus étonnante chez Yossef lui-même. Ses frères l'ont écarté de la maison paternelle et vendu comme esclave, il s'est trouvé jeté dans de grandes tribulations en Égypte, pays d'impureté terrible, car il était beau et les Égyptiens étaient plongés dans la débauche, si bien qu'il a eu de grandes épreuves à surmonter. Et pourtant même comme cela, après tout ce qu'il a subi, il a totalement aboli de son cœur tout sentiment de rancune envers ses frères.

Nous devons comprendre comment il a réussi à éliminer tout ressentiment envers eux. Je pense qu'il y a une très grande leçon à en tirer. L'explication s'en trouve dans l'histoire qu'on raconte sur le gaon Rabbi Chemouël Salant Zatsal : il y avait quelqu'un qui le dérangeait énormément et lui causait de terribles soucis, et Rabbi Chemouël l'a beaucoup aidé et est intervenu en sa faveur pour qu'il reçoive une ordination de rabbin. Quand celui-ci a vu qu'il lui rendait le bien pour le mal, il est venu lui demander pardon et lui a demandé ce que cela signifiait, pourquoi il avait trouvé bon d'intervenir pour lui après tous les ennuis qu'il avait provoqués.

Le tsaddik lui a répondu : « Est-ce que vous pensez que le « pardon » que vous êtes venu demander a le pouvoir de me faire oublier toute l'immense peine que vous m'avez causée ? Pourtant, du fait que je vous aide, que je vous fais du bien et que j'accomplis pour vous la mitsva d'aimer son prochain comme soi-même, il s'ensuit que s'enracine en mon cœur de l'amour pour vous, parce que les sentiments sont en fonction des actes, et c'est pour moi la seule façon possible d'écarter de moi toute rancune et de vous pardonner totalement et de tout cœur. »

On peut donc dire d'après cela qu'il est possible de comprendre comment Yossef s'est totalement débarrassé de toute rancœur et a pardonné de tout cœur à ses frères. En effet, il a compris qu'en fin de compte, sa vente avait eu des résultats positifs, puisque c'est à cause d'elle que ses rêves s'étaient réalisés et qu'il était arrivé à la royauté, et que grâce à lui tous les habitants des pays alentour avaient pu vivre pendant les années de famine. Sans compter que Ya'akov était descendu en Égypte honorablement et non dans des chaînes d'acier, comme l'ont dit les Sages (Chabbat 89b) : « Ya'akov aurait dû descendre chargé de chaînes, si ce n'est que son mérite le lui a évité. »

Pourtant, bien qu'il ait compris intellectuellement que tout venait de Hachem et était pour le mieux, il a dû faire un dur

travail sur lui-même pour effacer de son cœur tout soupçon de rancune, afin que son pardon soit sincère et entier. C'est pour-quoi à sa première rencontre avec eux, il est dit (Béréchit 42, 9) : « Yossef se rappela les rêves qu'il avait faits », il s'est rappelé les rêves et a constaté qu'ils s'étaient réalisés, ce qui constituait sa victoire sur eux. Mais en réfléchissant mieux, il a compris que tout venait de Hachem, qu'il n'était qu'un envoyé de la providence divine et qu'il lui était interdit de ressentir la moindre supériorité vis-à-vis d'eux.

C'est pourquoi, dans le but d'enraciner en son cœur le fait que tout vient de D. et ne pas en arriver à s'enorgueillir, tout en éliminant toute animosité envers eux, il a dû leur faire des cadeaux et leur donner de la nourriture gratuitement, ainsi qu'il est dit (Ibid. 42, 25) : « Yossef donna des ordres pour que leurs récipients soient remplis, que l'argent de chacun lui soit rendu dans son sac et qu'on donne à chacun de la nourriture pour la route. » Lorsqu'ils sont arrivés en Égypte pour la deuxième fois, il s'est même installé à table avec eux, ainsi qu'il est écrit (Ibid. 43, 16) : « Il dit à son intendant : amène ces hommes chez moi, que des animaux soient tués et préparés, car ces hommes mangeront avec moi à midi. »

De plus, au cours de ce repas (Ibid. 43, 34) : « Ils burent et s'enivrèrent avec lui. » En effet, la nourriture et la boisson ont une grande capacité de rapprocher les cœurs, comme l'ont dit les Sages (Sanhédrin 103b) : « Grand est le partage de la nourriture et de la boisson, qui rapproche ceux qui étaient éloignés. » Après tout cela, il avait le cœur pur de toute rancune et pouvait leur pardonner de tout cœur.

Et il ne faut pas s'étonner que Yossef leur ait causé de graves ennuis, en les obligeant à amener Binyamin et en l'accusant, quand il est arrivé, du vol de la coupe. Tout cela était pour savoir si Binyamin, qui était son frère par la mère, le fils de Ra'hel, leur importait, et jusqu'à quel point ils étaient prêts à se dévouer pour lui. Quand il a vu le dévouement de Yéhouda pour que Binyamin soit libéré, il a été rassuré.

Nous avons donc appris que la souffrance que leur a causée Yossef en prétendant qu'ils avaient volé la coupe n'était pas une vengeance, mais avait pour but de le rassurer en voyant comment ses frères se dévouaient pour le fils de sa mère Ra'hel.

Et puisque nous en sommes arrivés là, la question que nous avions posée, sur le fait que lorsque Yossef s'est fait reconnaître de ses frères, ils ont voulu le tuer, s'éclaircit maintenant parfaitement. C'est parce qu'ils n'avaient pas fait de cadeaux à Yossef et ne lui avaient rendu aucun service qui leur aurait permis de se rapprocher de lui, si bien que leur réconciliation avec lui n'était pas totale. Et bien qu'il soit dit (Béréchit 42, 3) : « Les frères de Yossef sont descendus à dix », et que Rachi ait écrit qu'ils regrettaient de l'avoir vendu et avaient l'intention de le traiter fraternellement, la rancune n'avait pas encore totalement quitté leur cœur.

C'est pourquoi, quand ils ont vu la peine qu'il leur avait causée en les accusant du vol de la coupe, ils ne l'ont pas jugé favorablement et ont cru que pendant les années qu'il avait passées en Égypte, il s'était assimilé et était devenu comme un Égyptien. Ils ont donc voulu le tuer. Immédiatement, un ange est descendu et les a dispersés aux quatre coins de la maison. Alors, ils ont compris que Yossef était un juste parfait et que toute son intention dans l'accusation du vol de la coupe n'avait été que pour le bien.



HILLOULOT

- 3 Tévet Rabbi David ben Baroukh HaCohen
- 3 Tévet Rabbi Haïm Chnéor Zalman de Lyadi
- 5 Tévet Rabbi Emmanuel Broudo
- 7 Tévet Rabbi Tsi - Le fils du Baal Chem Tov
- 9 Tévet Rabbi Hezkia Ha Cohen Rabine

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 33

20 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne -
France

Tel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

Allumage 16:36 16:38 16:44

Fin 17:48 17:47 17:51

La sagesse de la Torah

« Pour vous sauver la vie en vous délivrant merveilleusement » (Béréchit 45, 7)

La parabole suivante a été racontée par Rabbi David Katsin Zatsal, le prédicateur de la grande synagogue d'Alep.

Il y avait un roi noble et puissant, qui avait conquis des royaumes aux quatre coins du monde et les gouvernait avec une grande force et un main vigoureuse. Un jour, les habitants d'une province lointaine décidèrent de se révolter contre leur roi. Ils dirent : il se trouve à une distance de deux années de nous, il nous considère comme des petits grains de sable à l'autre bout de son royaume. Le peu d'impôts que nous lui payons ne représente pour lui pas plus qu'une goutte d'eau dans la mer, alors pourquoi continuer à le lui donner ? Ils agirent en fonction de cette idée et cessèrent de payer l'impôt que le roi prélevait par l'intermédiaire de ses représentants dans cette province.

Le représentant, ne sachant que faire, envoya des messagers vers la capitale pour annoncer au roi cette rébellion.

La réponse arriva : « Essayez de les convaincre par des paroles douces, peut-être vont-ils se repentir et regretter leur révolte. »

C'est ce qu'il fit, mais ils n'y prêtèrent aucune attention. Au contraire, ils voyaient dans ces paroles douces un signe de faiblesse, et répliquèrent : « Nous n'avons rien à craindre, le roi est un beau parleur mais il est impuissant. »

Plusieurs années passèrent ainsi. La révolte continua pendant treize ans, et entre temps leur dette envers le roi gonfla, et les intérêts et les amendes la multiplièrent par dix.

Quand le roi entendit que cette province continuait à se révolter, et avait même renvoyé son ministre et son représentant, il décida de réprimer la révolte par la force, rassembla une armée, mit à sa tête les plus grands combattants et cette immense armée prit la route.

Les bataillons s'approchèrent du centre de la révolte, les rebelles entendirent, et leur cœur fondit en eux. Ils se réunirent pour réfléchir à la situation.

« Nous ne pourrions pas résister à une pareille armée, fut l'avis de leur chef. Nous devons nous incliner. »

« La question n'est pas de nous incliner, lui rappelèrent d'autres personnes, le roi exige le paiement intégral des impôts, toute la somme qui s'est accumulée depuis que nous avons arrêté de payer ! »

« De combien s'agit-il ? » demandèrent ceux qui étaient présents.

Le trésorier fit le calcul, et ils virent trouble. La somme globale, capital intérêts et amendes, était colossale.

« Dans ce cas, décidèrent-ils, nous allons être obligés de vendre nos maisons et tous nos biens et de mendier sur les chemins. Mieux vaut mourir honorablement que de vivre comme des mendiants. »

Ils convinrent de poursuivre la rébellion jusqu'à leur mort sur le champ de bataille.

Il y avait là quelqu'un de sage et d'intelligent qui avait perdu sa richesse et tous ses biens dans un mauvais coup. Quand il vit qu'une résolution aussi terrible et aussi erronée allait être entérinée, il se leva et demanda la parole.

Il leur dit : « Messieurs ! Au début de cette réunion, vous vous êtes mis d'accord sur le fait que la rébellion avait échoué et qu'il fallait s'incliner. Vous avez changé d'avis à cause de l'exigence de payer en impôts une somme aussi considérable. Et maintenant, j'ai un conseil à vous donner. Cette grande armée qui s'avance lentement vers ici mettra encore sept mois avant d'arriver. Mettons un tronc dans toutes les boutiques et tous les commerces, et pendant les sept mois qui viennent, que chacun y dépose la moitié de ce qu'il gagne pour le capital de l'impôt et vive, lui et sa famille, avec le reste. Une belle somme va être rassemblée, avec laquelle nous pourrions apaiser les dirigeants de l'armée et arriver avec eux à un accord honorable. Et s'ils ne sont pas d'accord, à ce moment-là

nous nous battons jusqu'à la mort. De toutes façons, nous n'avons rien à craindre. »

Effectivement qu'avaient-ils à perdre ? Ils adoptèrent cette décision et se mirent à épargner sérieusement. Toutes les semaines, ils apportaient l'argent aux responsables, qui notaient soigneusement combien chacun avait apporté et combien d'argent il y avait dans la caisse. Au bout de six mois, ils avaient amassé une grande partie de la somme nécessaire.

Les habitants de la province se rassemblèrent pour discuter : l'armée s'approchait, et elle arriverait dans un mois. Comment allaient-ils affronter ce malheur ? Ils décidèrent d'envoyer une délégation de dix notables de la région, qui accueilleraient les chefs de l'armée dans une ville éloignée de vingt jours de la frontière. Quand l'armée s'approcherait de la ville, tous les habitants sortiraient à sa rencontre en signe de sujétion et de leur désir de conclure une alliance de soumission et de paix.

Les dix notables se rendirent rapidement dans la ville, et attendirent l'arrivée de l'armée.

« La révolte est déjà matée, dirent-ils, nous sommes les serviteurs de notre roi, et nous sommes prêts à payer la totalité de nos impôts ! »

En entendant cela, les chefs de l'armée furent satisfaits. Ils rentrèrent dans les portes de la ville, et les commandants se rendirent chez le délégué. Ils dirent : « Où est l'argent des impôts dont vous avez parlé ? »

On leur apporta tout l'argent qui avait été rassemblé avec les listes exactes de ce que chacun avait payé.

Les officiers dirent : « Rentrez chez vous, et nous allons vérifier les livres de comptes et compter l'argent. »

Huit jours plus tard, les notables furent convoqués chez les officiers. Quand ils arrivèrent, ceux-ci leur firent un visage irrité et dirent : « Est-ce que vous vous moquez de nous, il manque un argent considérable pour compléter ce que vous devez ! »

Les notables tombèrent à leurs pieds en disant : « Nous le savons, mais nous avons travaillé de toutes nos forces pour épargner, et c'est ce que nous avons réussi à mettre de côté pendant les six derniers mois. Si vous voulez bien nous faire grâce des intérêts et des amendes, nous pourrions payer la dette par échéances, pendant les mois qui viennent. »

Les chefs de l'armée savaient que le roi ne souhaitait pas verser le sang, et acceptèrent cette proposition. Un par un, les habitants de la province furent convoqués au palais. Les chefs de l'armée vérifièrent combien chacun avait payé jusqu'à présent et établirent ce qu'il devait payer pendant les mois à venir.

Un seul citoyen n'avait pas payé le moindre sou. C'était le sage qui avait perdu tous ses biens, n'avait rien gagné et donc n'avait rien mis dans le tronc. On le fit venir enchaîné : « Voici le rebelle qui n'a pas participé à la collecte pour le paiement de l'impôt. »

Il répondit : « Je suis pauvre et démuné de tout, et je n'avais pas les moyens de payer ! Mais si vous exigez de moi de donner de ma fortune et de mes biens, j'ai agi de toutes mes forces pour que d'autres donnent et paient. C'est moi qui ai donné ce conseil d'épargner, c'est moi qui ai convaincu les citoyens de ne pas lutter contre l'armée du roi, de ne pas tuer et ne pas être tués. »

Le visage des chefs de l'armée s'éclaira et ils dirent : « Dans ce cas, vous avez les remerciements du roi, car vous nous avez empêché de verser le sang, et les remerciements des citoyens parce que vous leur avez sauvé la vie. Vous serez le représentant du roi dans la région, et vous serez honoré ! »

C'est moi qui suis la morale de cette histoire, termina le Rav. Vous savez que je suis terriblement pauvre, je n'ai ni Torah ni mitsvot, je dois plus que tous les autres, et comment un serviteur qui s'est révolté contre son maître trouvera-t-il le pardon ? C'est pourquoi j'ai pris sur moi cette tâche, de faire des reproches en public afin de vous rapprocher du service du roi, peut-être que par votre mérite il me sera pardonné à moi aussi...

Très émus, les assistants répondirent : « Si avec toute votre droiture et vos mérites, vous craignez le jugement céleste, qu'est-ce que nous autres pourrions bien dire ! »

A la source

« *Yéhouda s'approcha de lui et lui dit : de grâce, Seigneur !* » (44, 18)

Notre maître le Rav Yochiyahou Pinto, que son mérite nous protège, a expliqué dans son livre « Kessef Niv'har » que Yéhouda avait cru au début que cela leur arrivait à cause de la faute de la vente de Yossef, ainsi qu'il est dit : « D. a trouvé le péché de tes serviteurs », nous avons vendu notre frère, et du même coup Binyamin a été puni aussi, bien qu'il n'ait pas participé à cette faute.

C'est le sens de « Nous sommes tes serviteurs, nous aussi », non parce que c'est chez Binyamin que la coupe a été trouvée, mais à cause de nous aussi, chez qui on n'a pas trouvé la coupe. Non seulement nous, qui avons péché par la vente de Yossef, mais aussi Binyamin, qui n'était pas là au moment de la vente, nous sommes tous tes serviteurs.

Comme Yossef a répondu « Celui chez qui on a trouvé la coupe sera mon serviteur, et vous, partez en paix », Yéhouda y a vu une dénaturation de la justice : celui qui avait commis la faute de la vente était sauvé, alors que celui qui en était exempt était perdu.

« Yéhouda s'approcha de lui et dit : de grâce (bi), Seigneur ! » C'est-à-dire : c'est en moi (bi) qu'est la faute, parce que c'était moi qui ai dirigé la vente, et si j'avais dit : « Rendez-le à son père », ils m'auraient obéi, comme ils ont obéi quand j'ai dit « Allons le vendre aux Yichmaélites. » Et maintenant que tu as arrêté Binyamin, il semble que ce ne soit pas à cause de notre faute, donc que ton serviteur dise maintenant des paroles dures, car ce n'est pas arrivé sans qu'il y ait eu de faute. A cause de l'honneur dû au roi, je ne vais pas parler en public, et pas non plus par un interprète, mais uniquement aux oreilles de mon Seigneur. Ne sois pas fâché que je veuille te parler sans intermédiaire, comme il conviendrait à un roi.

« *Il embrassa tous ses frères et pleura sur eux* » (45, 15)

Sur quoi Yossef a-t-il pleuré ? Sur les dix Sages martyrisés par les Romains, qui étaient des réincarnations des frères parce qu'ils l'avaient vendu.

On tire cela du fait qu'il est écrit qu'il « pleura sur eux ». Le mot « sur eux » (aleihem) peut se décomposer en al (sur) youd (les dix) harouguei malkhout (martyrs des Romains) (Bnei Chelomo).

« Ne vous disputez pas en chemin » (45, 24)

La Guemara enseigne (Taanit 10b) que Yossef a dit à ses frères : ne discutez pas de halakha, de peur de perdre votre chemin. Là-dessus, Rabbeinou Be'hayé fait observer que Yossef ne les a mis en garde que contre une grande concentration à cause de la fatigue, mais il ne les a pas empêchés d'étudier, puisque les Sages ont dit que deux talmidei 'hakhamim qui cheminent ensemble sans qu'il y ait entre eux des paroles de Torah sont passibles de la mort par le feu, ainsi qu'il est dit : « Il arriva qu'ils marchaient tout en parlant et voici qu'un chariot de feu et des chevaux de feu les séparent. » Parce qu'ils disaient des paroles de Torah, ils ont été séparés, s'il n'y avait pas eu de Torah entre eux, ils auraient été brûlés.

« *Pourquoi devrions-nous mourir sous tes yeux, et nous et nos terres* » (47, 19)

Dans « Bnei Chelomo », Rabbi Chelomo Amsallem écrit qu'on lui a demandé comment les terres pouvaient mourir. Pour un homme, on comprend qu'il soit question de mort, mais en ce qui concerne la terre, ce n'est pas un mot qui convient, car « la terre est là à jamais ».

Cela lui a rappelé l'enseignement selon lequel celui qui n'a pas d'enfants est considéré comme mort (Nedarim 64b), parce qu'il ne donne pas de fruits. Il en va de même de la terre, c'est cela sa mort, qu'elle ne donne pas de fruits, et il est également question de naissance en ce qui la concerne, par exemple « elles humectent la terre, la fécondent et elle produit » (Yéchayah 55), car ses fruits sont ses enfants.

La vie dans la paracha

A partir de l'enseignement de Rabbeinou 'Haïm ben 'Attar

« *Et maintenant, ne vous attristez pas et ne soyez pas irrités contre vous-mêmes* » (45, 5)

Il faut savoir pourquoi il y a deux expressions, « ne vous attristez pas » et « ne soyez pas irrités », de plus que ce sont deux choses opposées, la tristesse montre un cœur brisé, et la colère est une manifestation de l'orgueil.

Voici ce que cela signifie. Je sais que vous êtes attristés à cause de la vente, comme il ressort clairement de l'expression « nous sommes coupables », ainsi que du Midrach (Béréchit Rabba 91, 7) selon lequel ils sont venus en Egypte pour racheter Yossef à n'importe quel prix. C'est pourquoi il leur dit « et maintenant », puisque ce qu'ils voulaient, ils l'ont trouvé par ce qu'il leur annonçait, cela devait enlever leur tristesse. Il voulait également leur insinuer qu'il savait qu'ils pensaient la même chose que lui, pour leur faire comprendre qu'il était sincère avec eux.

Quant à « ne soyez pas irrités », cela signifie que parce que vous m'avez vendu, c'est cela qui a provoqué toute la suite des événements, y compris les prosternations à cause desquelles vous avez jugé bon de me vendre, ainsi qu'il est écrit (ci-dessus 37, 20) « nous verrons ce qu'il en sera de ses rêves », et cela a provoqué leur colère, comme quelqu'un qui veut arranger une chose et l'abîme à la place : il s'irrite de ce qu'il s'est provoqué à lui-même. Il leur a donné la raison qu'au contraire, leurs actions ont engendré un grand bien, car D. l'a envoyé devant eux pour les faire vivre, si bien que : maintenant, ne soyez plus irrités de cela.

A la lumière de la Paracha

Veiller à la spiritualité de l'environnement le plus proche

« Car comment pourrais-je revenir vers mon père sans que le jeune homme soit avec moi ? » (Béréchit 44, 34)

Il faut veiller à ce que les années de la jeunesse ne soient pas gâchées dans des futilités, car comment serait-il possible de revenir vers son père du Ciel, après cent vingt ans, avec une vie de jeunesse qui s'est passée dans le dévergondage, que répondrait-on au jour du jugement quand on vous demanderait où sont les jours qui se sont écoulés ?

Tout juif a le devoir de veiller également à la vie spirituelle des jeunes qui se trouvent dans son entourage immédiat, pour qu'eux aussi bénéficient d'une pure éducation juive et se rapprochent de Hachem, sans quoi il devrait se soucier de savoir comment il irait vers son Père des cieux sans que ces jeunes soient sous sa protection. Que répondrait-il au jour où il faudrait rendre des comptes, quand on lui demanderait après cent vingt ans au Tribunal céleste : « Pourquoi n'as-tu pas veillé sur ces âmes perdues ? » Et alors, malheur à cette honte et malheur à cette opprobre ! Le sage saura éclairer son entourage de la lumière de la sainte Torah.

Les Sentiers Des Justes

La mère du gaon Rabbi Avraham Kahana Shapira est devenue veuve à un âge très jeune. Toute son aspiration était de voir ses enfants grandir et devenir des sages éminents, savants en Torah et empreints de crainte divine, et elle a pleuré amèrement pour cela. A son grand bonheur, elle a pu voir ses fils grandir dans la Torah et même devenir des dayanim, dans la belle ville de Jérusalem. Son fils Rabbi Avraham a même officié comme assistant du grand rabbin d'Israël et comme chef du grand tribunal rabbinique de Jérusalem.

En ce qui concerne le respect dont Rabbi Avraham faisait preuve à l'égard de sa mère, on raconte qu'il la servait de tout son corps, de toute son âme, et de tout son pouvoir. Tous les matins, il se rendait chez elle, se penchait pour lui nouer correctement les lacets de ses chaussures, arrangeait joliment sa tenue, puis il se mettait à la cuisine : il coupait des légumes avant de les mettre à cuire pour le repas de midi. Tel était son programme de chaque matin, sans exception. Avant d'aller s'installer sur le siège du tribunal rabbinique, il offrait à sa mère ce service. Et le vendredi, il allait lui faire les courses en l'honneur du Chabbat.

Une fois, lors du jour anniversaire de la mort de sa mère, Rabbi Avraham a confié à ses élèves qui participaient au yartzeit : « Ma mère était une femme très pieuse, et elle nous protégera, vous et moi. Elle est peut-être déçue de moi, alors il faut l'apaiser. Les psaumes ouvrent les portes, il y a des moyens de communiquer avec le monde de la vérité. »

Une autre fois, dans un moment favorable, il a révélé à quelques-uns de ses disciples qu'à l'époque, le gaon Rabbi Yossef Chelomo Cahneman, fondateur de la yechiva Poniewitz, lui avait proposé de venir officier comme enseignant dans sa yéchiva. (Cette proposition avait été approuvée et recommandée par le 'Hazon Ich, avec qui il entretenait une correspondance religieuse écrite et orale.) Rabbi Avraham avait alors considéré cette offre sérieusement, mais avait finalement décidé de rester à Jérusalem, arguant de ce que sa mère veuve avait besoin de lui et qu'il devait rester près d'elle pour l'aider dans ses vieux jours.

Rabbi Avraham, qui a renoncé à un poste d'une telle envergure afin de rester à la disposition de sa mère, a reçu une parfaite récompense : il a occupé la fonction de Roch yéchiva de « Merkaz HaRav », où il a accompli son désir ardent d'enseigner la Torah et formé de nombreux disciples. Puis, il est devenu grand rabbin d'Israël et chef du grand tribunal rabbinique de Jérusalem.

Pour une mère, il faut attendre

Du fait de son expérience personnelle (la disparition prématurée de son père et son aide dévouée pour sa mère veuve), Rabbi Avraham Kahana avait coutume d'apprendre à ses élèves à valoriser leurs parents ainsi que le dévouement qui leur était dû. Il lui était très important de transmettre que la mitsva de respecter ses parents est en fait un cadeau et un mérite. C'est pourquoi, même dans des situations difficiles et compliquées, comme lorsque les parents d'un élève auraient préféré le voir aller à l'université ou à l'armée plutôt qu'à la yéchiva, ou face à un désaccord dans le domaine des chidoukhim, le Rav essayait toujours d'adoucir les choses et de trouver un compromis, sans jamais heurter les parents ni créer de tension avec eux. Ainsi, à plusieurs reprises, il a reçu chez lui des parents d'élèves afin d'éviter, à tout prix, une crise entre les parents et le jeune homme.

Un jour, Rabbi Avraham Kahana Shapira a été nommé sandak à une brit mila. C'était un vendredi : le temps pressait et le travail ne manquait pas. Le Rav est donc arrivé à l'heure prévue, mais il y avait du retard. Il a attendu pendant environ une demi-heure avant de demander au père :

« Pourquoi ne commençons-nous pas ? Qui attendons-nous ? » Alors le père a répondu : « Je suis désolé Rav, mais ma mère est en route pour venir et elle a du retard. » Le Rav a approuvé de la tête puis confirmé : « Oui, pour une mère, on attendra le temps qu'il faut. »

Voici les paroles du Rav Shaï Hirsch, enseignant à la yéchiva « Chevout Israël » à Efrat :

« Quand j'étais un jeune étudiant à la yéchiva, j'ai participé à un débat sur Erets Israël dans son intégralité. J'ai alors demandé à notre maître si l'on pouvait s'écarter de la pure vérité en disant à nos parents une "vérité partielle" afin qu'ils ne s'inquiètent pas. Ainsi, je pourrais jouer mon rôle dans la lutte pour Erets Israël. Stupéfait, le Rav m'a regardé en s'écriant : "Mentir ? Et s'il t'arrive quelque chose, qui écoutera les pleurs de ta mère ? Toi ou moi ? Je ne me mêle pas de la tristesse d'une mère ! Faire souffrir une maman ?" »

Jusqu'où doit aller le respect envers les parents ?

Le Roch yéchiva de « Porat Yossef » à Jérusalem, le gaon Rabbi Ben Tzion Abba Chaoul, veillait particulièrement à respecter ses parents. Il s'efforçait de tout son être d'accomplir leur volonté et de leur faire honneur. Il a même déclaré que sa mère n'avait jamais eu l'occasion de lui demander un quelconque service, car dès qu'il percevait qu'elle avait besoin de quelque chose, il s'empressait d'y remédier !

Il observait si strictement cette précieuse mitsva qu'il a une fois confié que si ses parents lui demandaient de rester près d'eux toute une nuit, car cela les réjouirait, il le ferait avec un immense plaisir.

Durant la guerre d'indépendance, en 5708, il habitait dans le quartier de Katamon et se rendait chaque vendredi soir à la Rue Chemouël Hanavi chez ses parents, pour leur embrasser la main, malgré le danger, car à cette époque leur maison était proche de la frontière jordanienne.

Rabbi Ben Tzion agissait ainsi afin de mettre en pratique les paroles du Ari (Cha'ar Hakavanot 71b) : embrasser la main de ses parents le vendredi soir et recevoir leur bénédiction. Ainsi, après avoir accompli la mitsva de respecter ses parents et avoir reçu leur bénédiction, il rentrait à pied jusqu'au quartier reculé de Katamon, en dépit de l'obscurité qui régnait alors dans les rues de Jérusalem.

Les lois de la Vie

Quiconque invite son père pour un repas doit faire preuve de marques d'honneur :

Le père se lave les mains en premier avant le repas et coupe le pain en premier.

On servira les plats en premier lieu au père. C'est aussi lui qui prononcera le zimoun, mais si c'est le fils qui récite le zimoun, il devra demander l'autorisation à son père, puis aux autres invités.

Garde ta Langue

Que ce soit tout à fait évident

La permission de croire du lachon hara qui contient des choses manifestement vraies s'applique uniquement quand c'est tout à fait évident, et non un peu seulement, et qu'on l'a vu de ses yeux.

Quoi qu'il en soit, même lorsqu'il y a des choses évidentes qu'il est permis d'écouter et de croire, il est interdit de le raconter à d'autres, ainsi que de faire perdre de l'argent à l'intéressé ou de le frapper à cause de ce qu'on a entendu.